

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 NOVEMBRE 2014

En ouverture de séance, le Conseil Municipal a observé une minute de silence en hommage à Jean LAHELLEC, Doyen de la Commune, décédé le 09 novembre, et qui fut élu, à Plufur, durant 48 ans dont 10 ans en tant qu'Adjoint au Maire.

BOULANGERIE

Comme évoqué lors du précédent conseil, Mme ROUGE, Gérante du Baz'art, se propose de reprendre le commerce de boulangerie-pâtisserie. Pour ce faire, Mme Rouge procéderait à l'embauche d'un boulanger-pâtissier. D'autre part, Mme Rouge souhaite transférer une partie de son commerce d'épicerie dans les locaux de la boulangerie.

Afin d'étoffer l'ensemble et de pérenniser le commerce sur la commune, il est envisagé le transfert de l'agence postale au Baz'art.

Des démarches auprès de la Poste vont être entreprises en ce sens par le Maire.

RESTRUCTURATION DE LA MAIRIE

Les candidats admis à concourir pour le marché de maîtrise d'œuvre ayant remis un dossier complet et conforme aux conditions de règlement, le Maire est autorisé à procéder au versement de l'indemnisation prévue à savoir 3 000. 00 €HT à chacun des deux candidats non retenus.

DELEGUE LTC

Béatrice BEUZIT est désignée pour siéger à la commission n°4 « Habitat, cadre de vie, foncier, urbanisme et déplacements ».

SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT

La présentation du plan pluriannuel a fait l'objet de réserves de la part des élus. Ces réserves concernent le quartier de la gare dont le zonage voté il y a quelques années prévoyait la mise en place d'un assainissement collectif en raison des contraintes imposées par le milieu : zone humide hydromorphe. Les assainissements non collectifs risquent de provoquer des rejets au milieu et dans le Yar tout proche. Dans le cadre d'une politique d'investissement rationalisée, les élus souhaitent que des solutions adaptées soient envisagées.

Le m3 à 3. 6 € en 2014 passera en 2020 à 4. 00 €

TAXE D'AMENAGEMENT

Le Conseil décide d'exonérer de la taxe d'aménagement les abris de jardin soumis à déclaration préalable.

AMENAGEMENT RUE DES TROENES

Le conseil Général va être sollicité pour le financement d'un plateau surélevé sur la RD 38 rue des Troènes pour un montant de 3 555. 81 €TTC.

REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Le tiers du fonds d'amorçage (2 100. 00 €) versé à la commune pour la réforme des rythmes scolaires sera reversé au Syndicat des Ecoles.

PROJET DE LOTISSEMENT RUE DE KERIZELLAN

Le conseil mandate la SEM afin d'assurer la prise en charge de ce projet.

INVENTAIRE DU PATRIMOINE

Un recensement du patrimoine bâti local est actuellement mené par le service de l'inventaire de la région Bretagne sur la commune. Cette enquête devrait durer un mois.

RAPPORTS ANNUELS

Le conseil a pris connaissance des rapports suivants :

- rapport annuel 2013 de Valorys
- rapport d'activité 2013 de LTA et de Beg Ar C'hra
- rapport 2013 du Syndicat de Traou Long.

Le Maire,
H. GUELOU